

Intitulé de l'UE	Ateliers d'intégration professionnelle 1.2
Section(s)	- (4 ECTS) Bachelier en Management du tourisme et des loisirs Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Amandine VANHERPE	62.5	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Organisation d'activités de tourisme et de loisirs I	37.5h	Christine GRIFNEE Amandine VANHERPE
Organisation du secteur touristique II	25h	Jean-François NIEUWLAND

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Organisation d'activités de tourisme et de loisirs I : 12.5h de séminaires, 25h d'AIP
Organisation du secteur touristique II : 17h de théorie, 8h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Organisation d'activités de tourisme et de loisirs I : Français, Néerlandais
Organisation du secteur touristique II : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution <ul style="list-style-type: none"> ◦ Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise ◦ Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité ◦ Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques ◦ Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles ◦ Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente ◦ Développer la polyvalence et proposer des solutions innovantes pour ses projets • Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Accueillir et informer les clients, les partenaires et les prestataires ◦ Défendre des dossiers, des projets, des produits, traiter les objections, conseiller la clientèle, négocier avec les différentes parties prenantes ◦ Présenter ou promouvoir l'information, les documents, les produits sélectionnés, tant à l'écrit qu'à l'oral, de

- manière rigoureuse et ciblée avec les moyens adéquats
- Agir comme interface dans les relations en lien avec le projet dont il a la charge
- Pratiquer l'écoute et l'empathie, s'ouvrir aux autres cultures en tenant compte des traditions
- Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité
 - Utiliser des supports cartographiques et gérer la dimension espace-temps des produits
 - Concevoir, produire les documents, les produits, les projets, les actions de promotion adéquats sur les supports idoines
 - Intégrer les procédures, les documents, les prescriptions légales et les stratégies spécifiques au secteur d'activité
 - Choisir et utiliser les technologies de l'information et de la communication
- Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique
 - Identifier les attentes, les besoins, apprécier les réactions des clients, des fournisseurs et proposer des solutions
 - Rechercher, vérifier, comparer, et exploiter les informations nécessaires et pertinentes pour chaque projet ou mission
- S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission
 - Gérer les plannings et assurer le suivi des différents projets, dossiers et actions.
 - Constituer et rendre opérationnelle la documentation professionnelle, tenir à jour, trier et organiser les sources d'information
 - Concevoir, adapter, gérer et suivre la logistique
 - Gérer les priorités, anticiper
 - Coordonner et animer des équipes
 - Structurer et équilibrer les offres, les produits, en fonction du profil du public cible

Objectifs de développement durable



Education de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.



Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.6 D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.
- 8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en oeuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux.



Villes et communautés durables

Objectif 11 Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

- 11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Suite à la réalisation de ce projet en collaboration avec la Haute Ecole HOWEST, Courtrai, les étudiant.e.s auront pu se confronter à diverses tâches et compétences liés à leur option. Celles-ci sont, entre autres :

- * collaborer sur un projet touristique et d'animation ;
- * prendre connaissance et appliquer les notions de base concernant les techniques de guidage ;
- * pratiquer les langues étrangères ;
- * faire preuve de proactivité et de créativité ;

* animer un groupe cible ;
* ...

Contenu de l'AA Organisation d'activités de tourisme et de loisirs I

Au terme de ce second quadrimestre, les étudiants de BAC1 MTL participeront à un projet linguistique et touristique en collaboration avec la Haute Ecole HOWEST. Pour ce faire, deux journées préparatoires sont organisées à Courtrai et/ou Tournai dans le courant du quadrimestre.

Ce voyage, d'une durée de 3 jours, concernera divers aspects du Management du tourisme et des loisirs:

*Les étudiant.e.s découvriront, d'une part, une ville belge et ses environs. Un mini-guidage y sera réalisé ainsi qu'une animation de soirée.

*D'autre part, diverses activités et préparations seront demandées aux étudiant.e.s en amont, pendant et après le voyage.

Si cela s'avère nécessaire au bon déroulement du voyage, les professeurs se réservent le droit d'opérer toute modification nécessaire de ce contenu afin de garantir la sécurité de tous et la mise en place du projet.

Contenu de l'AA Organisation du secteur touristique II

Durant ce quadrimestre, nous aborderons encore les bases de l'organisation générale du Tourisme en Belgique et ailleurs, en se focalisant sur les sujets spécifiques listés ci-après :

- Les Organismes Touristiques (en Belgique, focus sur la Wallonie, et à l'international)
- Les agences de voyages (mode de fonctionnement, typologies et spécificités du marché belge etc...)
- Les Tour-Opérateurs (différents types, fonctions et obligations, département production)
- L'hébergement (catégories, chaînes internationales, terminologie, etc...)

La partie pratique de ce quadrimestre se focalisera sur des calculs de prix de forfaits sur base de catalogues et brochures touristiques.

Méthodes d'enseignement

Organisation d'activités de tourisme et de loisirs I : approche par projets, approche interactive, activités pédagogiques extérieures, Stage résidentiel comprenant ateliers, rencontres professionnelles, découverte du milieu, animations récréatives et sportives, etc.

Organisation du secteur touristique II : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, approche déductive

Supports

Organisation d'activités de tourisme et de loisirs I : copies des présentations, Grilles d'analyse et d'auto-évaluation, Carnet de voyage (portfolio)

Organisation du secteur touristique II : copies des présentations, notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Organisation d'activités de tourisme et de loisirs I

Néant

Ressources bibliographiques de l'AA Organisation du secteur touristique II

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Organisation d'activités de tourisme et de loisirs I : 60% Organisation du secteur touristique II : 40%
Langue(s) d'évaluation	Organisation d'activités de tourisme et de loisirs I : Français, Néerlandais Organisation du secteur touristique II : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Organisation d'activités de tourisme et de loisirs I :

Évaluation des étudiant.e.s lors diverses activités à réaliser en amont, pendant ou après le voyage (*documents à remettre, présentation, ...*) : 100%

Etant donné l'ampleur du projet 'TousEnsemble', celui-ci **n'est pas remédiable** en seconde session (*excepté circonstances exceptionnelles. Dans ce cas, les professeurs concernés se réservent le droit de modifier le projet/les tâches ou l'évaluation si nécessaire.*) L'absence non-justifiée ainsi qu'un comportement inadéquat lors des journées préparatoires ou pendant le voyage entrainera l'échec de l'UE. En cas d'absence un certificat médical doit être remis aux professeurs et au secrétariat et ce dans les 48h.

Méthode d'évaluation de l'AA Organisation du secteur touristique II :

Évaluation de la matière théorique : 60%
Exercice de décalage horaire et temps de vol : 30%
Divers travaux journaliers effectués pendant les cours : 10%

Le rattrapage et/ou la seconde session : 60% théorie et 40% exercices

Année académique : **2023 - 2024**